

**Atelier N°2**  
**Personnes qualifiées des collectivités locales**  
**et de leurs structures associées**

**Animateur : Gilbert Miossec**

**Scribe : Philippe Boudeau**

**Participants - 18 personnes :** Y. Lepetit, M.Nicol, O. Fandard, V.Burot, S.Giraudet, S. Chouin, C. Loir-Mongazon, S.Kerrien, JY. Bernard, O. Audy, F.Charruau, P. Desveronnières, T. Lecomte, M.L Inchauspé, M.Cormerais, G.Cormerais, H. de Villepin.

**1. Retranscription des notes sur « paper board »**

**COMPRENDRE**

- Artificiel mais présence humaine indispensable
- La zone humide non habitée est difficilement accessible
- Biodiversité : activités humaines traditionnelles + qualité
- Espace de vie
- Artificiel et naturel à la fois : eau et B.V
- Présence humaine : évolution naturelle et zone conflictuelle
- Juxtaposition acteurs – conflits d’usage
- Activités compatibles / milieu : accessibilité au foncier
- Espace avec forts enjeux/eau. Espace nature
- Conditionné par la gestion de l’eau
- Maintenir les activités traditionnelles
- Prairies inondables et milieu naturel associé
- Entretien du réseau hydraulique : problème de désertification et conflits d’usage
- Milieu vivant en équilibre
- Existe grâce à l’homme mais est également victime de l’homme
- Biodiversité – méconnue – problématiques de gestion
- Milieu riche : biodiversité et diversité des acteurs. Milieu complexe
- Multiplicité des acteurs, conflits d’usage et gestion des niveaux d’eau
- Fragilité du milieu / qualité de l’eau
- Fonctionnalité des zones humides

**EVALUER**

- Déprise / intensification liées à l’action de l’homme
- Choix de gestion
- Etat de conservation
- Faune et flore envahissante
- Coûts d’entretien
- Bilans micro et macro économiques

## **ANTICIPER**

- Valorisation
- Politique agricole ciblée
- Politique nationale – reconnaissance, spécificité des zones humides, prioritaire
- Vision globale

## **AGIR**

- Communication interne/externe
- Actions sur la réglementation
- Associer tout le monde/synergie
- Coordination et connaissances
- Education
- Qualité de l'eau / agir en amont
- Répartition des charges finales
- Maîtrise du foncier
- Limite juridique de l'action publique
- Valorisation des produits

## **2. Notes retranscrites par G.Miossec**

### **COMPRENDRE**

Zone humide souvent artificielle : fragile et sensible, riche par sa diversité avec des activités humaines essentielles pour le maintien de la qualité de ces milieux et sa pérennisation.

Valeur patrimoniale indéniable d'un point de vue naturel et culturel. Zones ayant toujours des conflits d'usages liés aux intérêts contradictoires : gestion hydraulique et les interactions avec (les bassins versants et zones connexes) nécessitant une gestion concertée.

### **EVALUER**

Quel est le souhait de chacun du point de vue patrimonial.

Jouer sur deux aspects patrimoniaux : contrat d'entretien important d'où la nécessité d'intervention de la collectivité. D'où des choix de gestions liés aux actions de l'homme ou de ces objectifs.

- abandon
- intensification d'aide PAC.

Quel est le bilan de ces interventions ?

Evaluation : amélioration de la qualité et l'intérêt général qui en découle.

- Politique agricole nationale ciblée sur l'élevage de marais
- Politique nationale prioritaire pour les zones humides comme celles qui concernent la montagne par la reconnaissance de la spécificité de ces territoires.
- Etablir une politique nationale des zones humides à l'éleveur et à la collectivité

### **AGIR :**

Reconnaître tous les usages et pouvoir associer tout le monde. Travailler en commun (réfléchir et agir). Si le message est porté d'une seule voix.

Mise en place d'outil de coordination (SIG). Réapprendre les us et coutumes du marais.

Eduquer

Répartition des charges : le bassin versant doit supporter aussi les coups dans l'entretien

Valorisation des produits des marais : La production spécialisée permet au marais de s'en sortir.

### **3. Retranscription de la synthèse**

- fragile / artificielle
- valeur patrimoniale
- interaction avec les zones connexes
- quels sont les objectifs des hommes ? ce sont bien eux qui amènent.
- Enjeux de l'entretien : là les collectivités sont importantes
- Engager des actions d'entretien : oui mais quel impact et quel retour
- Demande d'une politique nationale prioritaire pour l'élevage.
- Reconnaître tous les usages
- Mise en place d'un outil de coordination avec le SIG
- Pas uniquement la nature, mais aussi la fonctionnalité
- Répartir les charges entre le BV et le marais